

## Valorisation socioéconomique

La réussite de la préservation des tortues marines en Guyane passe par l'appropriation collective des enjeux de conservation. La valorisation constitue le versant économique des actions de préservation, et contribue, lorsqu'elle se développe dans un cadre bien défini et intégré, à la réussite des projets de conservation par une appropriation des acteurs socioprofessionnels.



En Guyane, les tortues marines sont des espèces emblématiques récemment mises en valeur dans les outils de communication touristique. Le Plan national d'actions participera, en s'appuyant sur les études et diagnostics déjà établis, à l'identification d'actions clés afin de favoriser l'émergence d'activités éco-touristiques autour des tortues marines.

- Développer, à court terme, l'offre éco-touristique autour des tortues marines.
- Rassembler, à moyen terme, les conditions propices pour consolider le développement de l'écotourisme autour des tortues marines.



▲ Tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*

▼ Tortue luth *Dermochelys coriacea*



▲ Tortue verte *Chelonia mydas*

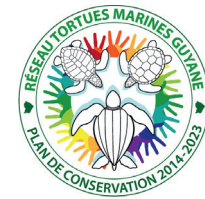


## Les acteurs et les partenaires du PNATMG

Le PNATMG regroupe une quarantaine d'acteurs et de partenaires qui œuvrent à la protection, la conservation et la valorisation des tortues marines en Guyane.



L'ensemble de ces acteurs représente le Réseau Tortues Marines de Guyane.



Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer  
Secrétariat général  
Direction générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature  
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex  
Tél. : 01 40 81 21 22  
www.developpement-durable.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

# Plan national d'actions en faveur des tortues marines en Guyane 2014-2023



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer



Ministère  
de l'Environnement,  
de l'Énergie  
et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

## Réduction des menaces (7 objectifs opérationnels)

*C'est l'objectif spécifique prioritaire. Un plan de conservation doit mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer l'état de conservation des espèces ciblées. Il passe par la mise en place d'actions pour réduire l'impact des menaces identifiées ou potentielles, pouvant survenir pendant la durée du plan.*

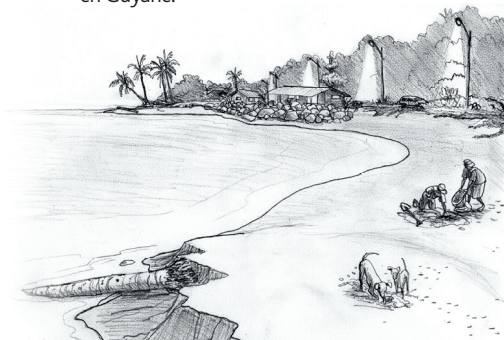
### Réduction des menaces en mer

- Limiter l'impact des activités minières en mer et réduire les captures accidentelles liées à la pêche en Guyane.



### Réduction des menaces à terre

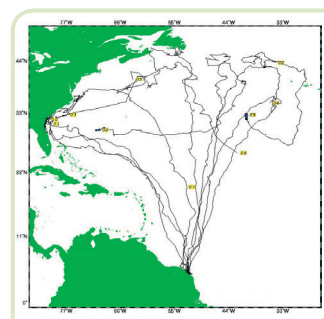
- Réduire le dérangement et la désorientation des émergences et des adultes.
- Réduire la mortalité des tortues marines en diminuant la prédation par les chiens et le braconnage des œufs.
- Réduire la détérioration des sites de ponte causée par l'homme.



## Amélioration des connaissances au service de la conservation (9 objectifs opérationnels)

*L'amélioration des connaissances aide à mettre en place des actions de conservation adaptées. Ces études peuvent porter sur la quantification et l'évaluation des menaces, mais aussi les facteurs environnementaux qui influencent la fréquentation des tortues et leurs nombres. Les résultats contribuent ainsi à la réduction des menaces à terre ou en mer.*

- Comprendre la répartition des différentes populations et leur niveau d'interaction.
- Déterminer l'évolution des effectifs des sous-populations.
- Comprendre l'impact des facteurs de l'environnement (en mer et sur les plages de ponte) sur les tortues marines.
- Augmenter la connaissance des populations de tortues marines peu rencontrées (mâles et juvéniles).
- Connaître et quantifier les menaces en et entre les périodes de reproduction.
- Suivre l'état sanitaire des tortues marines.
- Prendre en compte les effets possibles du changement climatique sur les tortues marines.



▲ Suivi télémétrique tortues luths

Sources : CNRS-IPHC © D. Chevallier

## Le Plan national d'actions en faveur des tortues marines de Guyane

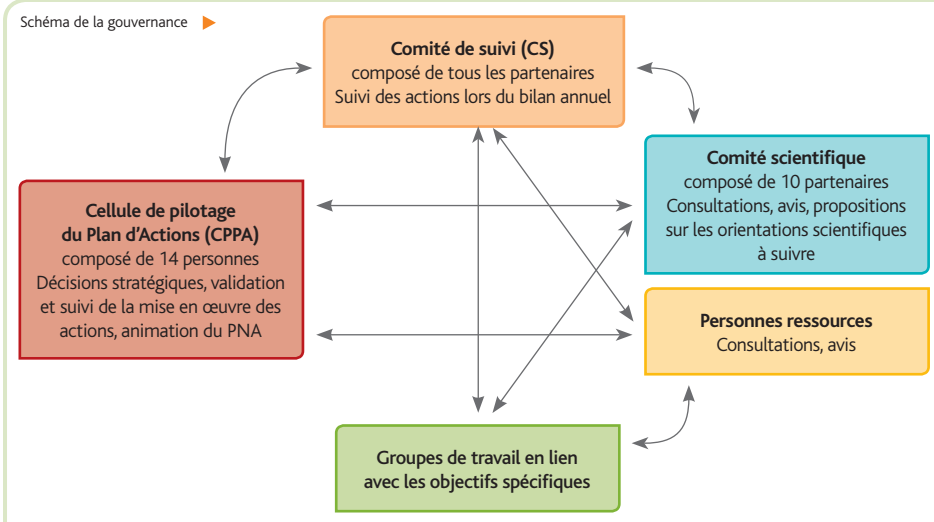
*Les plages de Guyane constituent des sites de ponte d'importance internationale pour les tortues marines, notamment pour la tortue luth, la tortue verte et la tortue olivâtre.*

Le Plan national d'actions en faveur des tortues marines en Guyane (PNATMG) a été élaboré en 2014 avec le concours de l'ensemble des partenaires du réseau Tortues marines de Guyane pour une durée de dix ans. Le PNATMG est un document de planification stratégique pour améliorer l'état de conservation des trois principales espèces de tortues marines présentes en Guyane : la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*), la tortue verte (*Chelonia mydas*) et la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*). Ces trois espèces sont toutes inscrites sur la liste rouge de l'UICN comme espèces menacées.

5 objectifs spécifiques classés par degré décroissant d'importance et 2 objectifs spécifiques transversaux ont été déterminés collectivement :

- Réduction des menaces.
- Amélioration des connaissances au service de la conservation.
- Coopération transfrontalière.
- Éducation à l'environnement.
- Valorisation socio-économique.
- Mise en réseau des acteurs.
- Mode de gouvernance.

Chaque objectif spécifique comporte un certain nombre d'objectifs opérationnels déclinés en plusieurs actions à mettre en œuvre. La coordination du PNA a été confiée à l'ONCFS, sous pilotage de la DEAL qui appuie les différents acteurs dans la mise en œuvre des actions programmées dans le plan d'actions.



## Éducation à l'environnement (3 objectifs opérationnels)

*L'éducation à l'environnement construite sur la thématique des tortues marines participe directement à l'appropriation des enjeux de préservation de ces espèces. Les actions développées visent d'une part à diffuser et partager les connaissances, et d'autre part à améliorer les comportements et les compétences.*

- Favoriser les comportements respectueux via la pédagogie de projets.
- Promouvoir les connaissances : permettre l'information pour tous et à tous les moments de la vie.
- Former et échanger.



## Coopération transfrontalière (9 objectifs opérationnels)

*Les actions de conservation vis-à-vis des tortues marines, espèces migratrices, ne peuvent naturellement pas se cantonner aux seuls sites de nidification ou d'alimentation. La coopération avec les pays où les tortues migrent en dehors de la période de reproduction (Suriname, Guyane, Brésil) est à développer. De manière générale, la mise en place d'actions transnationales est à renforcer.*

- Développer une meilleure connaissance des différents acteurs au niveau du plateau des Guyanes et du Brésil. En parallèle, renforcer l'échange d'expérience, le partage des données et des connaissances et leur valorisation.
- Obtenir une tendance démographique des tortues luths à l'échelle du Plateau des Guyanes et comprendre les mécanismes de dynamique de populations et d'échanges.
- Améliorer la lutte contre les menaces en s'appuyant sur des actions de coopération.
- Faciliter les échanges et le développement économique dans la zone estuarienne, notamment l'éco-tourisme.

